

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 16 OCTOBRE 2018**

Les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation écrite faite par le bureau, le **mardi 16 octobre 2018 à 18 heures** dans la salle d'actions éducatives de l'OPS.

L'assemblée est présidée par M. Martin MEYER, président, assisté de Mme Fabienne MASSON, secrétaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents en leurs noms et/ou aux noms de ceux des adhérents ayant établi un pouvoir.

Ladite feuille de présence permet de constater que 33 membres de l'association ayant acquitté leur cotisation pour l'année 2017 sont présents et 45 représentés par des pouvoirs réguliers, soit au total 78 personnes.

L'assemblée peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant, fixé dans la convocation :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 novembre 2017.
- 2) Rapport d'activité du président pour la saison 2017/2018 (Martin MEYER).
- 3) Rapport et compte-rendu du trésorier pour l'exercice 2017 (Giusi PAJARDI).
- 4) Décharge au bureau.
- 5) Fixation des cotisations pour la saison 2018/2019.
- 6) Calendrier prévisionnel des activités pour la saison 2018/2019.
- 7) Questions diverses.

### **Allocution de bienvenue :**

M. Martin MEYER, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents de leur participation à l'Assemblée Générale.

Il remercie tout particulièrement Mme Marie LINDEN, directrice générale de l'OPS, de sa participation à cette assemblée. Il transmet à l'assemblée le message de sympathie de Marko LETONJA qui regrette de ne pouvoir être présent en raison de ses engagements. Il transmet également à l'assemblée le message amical de M. Julien WURTZ, président de l'AMOPS, l'amicale des musiciens de l'OPS, avec laquelle des liens ont été noués au cours de la saison écoulée en vue d'une collaboration régulière.

### **1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du novembre 2017 :**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du novembre 2017, consultable sur le site internet rénové de l'association ([www.euterpe-ops.fr](http://www.euterpe-ops.fr)), est adopté à l'unanimité.

## **2) Rapport d'activité du président pour la saison 2017/2018 :**

Le président donne lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé (document annexé au présent procès-verbal).

## **3) Rapport et compte-rendu du trésorier pour l'année 2017 :**

Mme Giusi PAJARDI, trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (document annexé au présent procès-verbal).

La discussion sur ces deux rapports est déclarée ouverte.

## **4) Décharge au bureau :**

Le président soumet alors au vote de l'Assemblée la résolution suivante :

*"L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral du président et le rapport financier du trésorier, approuve ces rapports et donne quitus au bureau pour sa gestion de l'exercice 2017".*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## **5) Fixation des cotisations pour la saison 2018/2019 :**

Les cotisations annuelles sont fixées depuis l'an dernier à

- 45 € pour les membres adhérents ;
- 65 € pour l'adhésion couple;
- 10 € pour les étudiants.

L'assemblée décide de reconduire ces taux pour la saison 2018/2019.

Rappelons qu'est fiscalement déductible tout don dépassant ces montants; un Cerfa sera délivré.

## **6) Calendrier prévisionnel des activités pour la saison 2018/2019 :**

Le président donne connaissance à l'Assemblée des activités projetées pour la saison 2018/2019 (répétitions ouvertes aux adhérents, rencontres avec des artistes, excursions ou voyages, activités diverses).

Il donne la parole à Mme Marie LINDEN, directrice générale de l'OPS qui insiste sur l'écho donné aux concerts de l'OPS, notamment deux concerts diffusés sur Arte (30 000 vues), rappelle le succès critique et public rencontré par l'enregistrement des *Troyens* et l'intérêt du public pour les concerts de musique de chambre donnés avec le concours des musiciens de l'OPS. Elle entend poursuivre

pour la musique de chambre une politique de concerts donnés à des horaires renouvelés et dans des lieux différents (Aubette) de manière à renouveler les publics.

## 7) Divers :

Diverses questions sont abordées en fin de réunion à la demande de l'assemblée, notamment quant aux modalités du soutien d'Euterpe à l'OPS : participation à la numérisation des partitions et des pupitres (à moyen terme), financement du transport en cars des élèves des collèges pour leur permettre d'assister aux concerts (dès la saison en cours).

La présentation matérielle et les informations données par la brochure de saison sont également évoquées.

\* \*  
\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 19h30 et convie les participants à l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Fait à Strasbourg, le 16 octobre 2018.

le président :

la secrétaire :

signé : Martin MEYER

signé : Fabienne MASSON

## Annexes :

- circulaire portant convocation de l'assemblée générale ordinaire (24 septembre 2018)
- rapport d'activité du président pour la saison 2017/2018
- comptes de l'exercice 2017.